

ANTOINE TOUZAIN

Né le 9 mai 1990

Université Rouen Normandie, Faculté de droit, 3 avenue Pasteur, 76000 Rouen

antoine.touzain@univ-rouen.fr



ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

- 2022-...** **Professeur**, *Université Rouen Normandie*
Membre du CUREJ, UR 4703
Responsable du Master 1 Droit privé
Co-directeur Master 2 Droit de la responsabilité et des assurances de dommages
Co-directeur de l'Institut d'Études Judiciaires, en charge de la préparation ENM
Président de la Commission consultative des spécialistes d'établissement (CCSE)
- Cours magistraux : Droit de la famille (L1), Droit des biens (L1), Droit des contrats (L2), Droit des assurances (M1, M2), Droit du numérique (M1), Droit des sûretés (M1), Droit des biens (M2 Droit privé général) ; Droit civil (IEJ, préparation ENM) ; Culture générale (IEJ, préparation ENM).
 - À l'Université Paris-Panthéon-Assas : Grands enjeux du numérique (Collège de droit, 3^e année), Fondements du droit (Collège de droit, 1^{re} année), Droit des assurances de transports (M2 Assurances).
 - À l'Université Jean Moulin Lyon 3 : « Les risques générés par l'intelligence artificielle » (M2 Droit et Gestion des Risques Émergents).
- 2019-2021** **Maître de conférences**, *Université Paris-Panthéon-Assas*
Membre du laboratoire de droit civil, Membre associé de l'IRDA
Directeur des études de l'Institut d'Études Judiciaires, en charge de la préparation ENM.
- Cours magistraux : Droit des contrats (L2) ; Droit commercial (L2) ; Droit des sociétés (L3, M2) ; Droit des entreprises en difficultés (M2) ; Contrats d'affaires (LLM) ; Droit des assurances de transports (M2) Droit de l'assurance construction (M2) ; Droit des sûretés, Droit des contrats spéciaux, Régime général de l'obligation, Droit des biens (IEJ, Préparation CRFPA) ; Droit civil (IEJ, Préparation ENM) ; Droit pénal des affaires (Institut de criminologie de Paris) ; Droit de la responsabilité civile (DU Criminalité pharmaceutique, Institut de criminologie de Paris) ; Fondements du droit (Collège de droit, 1^{re} année).
 - À l'Université de Cergy : Droit approfondi des affaires (M2 Droit pénal financier).
- 2018-2019** **Enseignant vacataire**, *Université Paris-Panthéon-Assas*
- Cours magistraux : Droit pénal des affaires (Institut de criminologie de Paris) ; Droit des contrats spéciaux (IEJ, Préparation CRFPA).
 - Travaux dirigés : Droit des personnes et des biens (L1) ; Droit des sociétés (L3) ; Droit du crédit (M1) ; Droit des successions (M1).
- 2016-2018** **Attaché temporaire d'enseignement et de recherche**, *Université Paris-Panthéon-Assas*
- Cours magistraux : Droit pénal des affaires (Institut de criminologie de Paris) ; Droit des biens et Droit de la prescription (IEJ de l'Université Panthéon-Sorbonne, Préparation ENM).
 - Séminaires : « La consignation de la partie civile » (M2 Criminologie) ; « Réserves distribuées et usufruit de droits sociaux » (École de droit, filière « droit des affaires »).
 - Travaux dirigés : Procédure civile (L3) ; Droit de la famille (L3) ; Droit du crédit (M1) ; Droit des entreprises en difficulté (M1) ; Droit des instruments de paiement et de crédit (M1) ; Droit pénal spécial (Institut de criminologie de Paris).
- 2013-2016** **Doctorant contractuel chargé d'une mission d'enseignement**, *Université Panthéon-Assas*
- Cours magistraux : Droit des biens, Droit de la prescription et Droit de la responsabilité civile (IEJ de l'Université Panthéon-Sorbonne, Préparation ENM).
 - Travaux dirigés : Introduction au droit, Droit des biens et Droit des personnes (L1) ; Droit des obligations (L2, *chef d'équipe*) ; Droit des contrats spéciaux (L3) ; Procédure civile (L3) ; Droit pénal spécial (Institut de criminologie de Paris).
- 2012-2013** **Tuteur**, *Université Panthéon-Assas, Institut de préparation à l'administration générale*

RESPONSABILITÉS COLLECTIVES ET SCIENTIFIQUES

CUREJ, UR 4703, membre du Laboratoire

Organisation d'une conférence : J.-B. Barbière et A. Touzain, « Affaire Total : quelles perspectives pour le devoir de vigilance après les ordonnances de référé du TJ de Paris du 28 février ? », avr. 2023.

LexisNexis (depuis 2023)

Directeur scientifique de l'Encyclopédie Responsabilité civile et assurances.

Forum des assurances (depuis 2022)

Membre de la direction scientifique.

Laboratoire de droit civil, Membre du Conseil scientifique (2020-2021).

Organisation (avec L. Leveneur) du colloque « Assurances et nouvelles technologies », nov. 2022, publié à la Revue RCA.

Organisation (avec L. Leveneur et C.-M. Pégliion-Zika) du colloque « 20 ans de droit civil », déc. 2021, à paraître aux Editions Panthéon-Assas.

Organisation (avec M. Brenaut) de la table ronde sur « Le consentement en droit privé : regards croisés en matière civile et pénale », Institut de criminologie, 2018.

Revue de droit d'Assas, Rédacteur en chef (2017-2018), Rédacteur en chef adjoint (2015-2017).

Conception et composition de deux numéros ; organisation de quatre colloques publiés.

Master 2 Droit privé général, Université Panthéon-Assas, Président de l'association du Master 2

Organisation du colloque annuel (L'ouverture du mariage aux personnes de même sexe, publié aux Editions Panthéon-Assas).

CURSUS

2021 **Agrégation de droit privé**
4^{ème} de promotion.

2013-2018 **Université Panthéon-Assas, Doctorat en droit privé,**
Mention très honorable avec félicitations ; Prix de thèse de l'Université Panthéon-Assas.

2008-2013 **Université Panthéon-Assas,**
Master 2 Droit privé général, Major de promotion.
Master 1 en droit privé général.
Licence en droit.
DU Collège de droit (filière « fondements du droit »).

TRAVAUX DE RECHERCHE

Mes travaux de recherche sont principalement effectués en droit civil (not. biens, contrats spéciaux, responsabilité civile), en droit des assurances ainsi qu'en droit des affaires (not. responsabilité des entreprises, instruments de paiement et de crédit).

1. THÈSE : La consignation, 583 p.

Sous la direction du Pr Claude Brenner, soutenue le 4 décembre 2018 à l'Université Panthéon-Assas, à paraître aux éditions Panthéon-Assas.

Membres du jury : Pr Claude Brenner (directeur de thèse), Pr Jérôme François, Pr Sophie Pellet (rapporteur), Pr Philippe Théry (président) et Pr Nicolas Thomassin (rapporteur).

2. MANUELS ET OUVRAGES

20 ans de droit civil (co-dir. avec L. Leveneur et C.-M. Pégliion-Zika), Editions Panthéon-Assas, à paraître, 2024.

Instruments de crédit et de paiement – Opérations bancaires (avec V. Forti), Dalloz, Hypercours, à paraître, 2023.

Le droit des contrats spéciaux et des sûretés en cas pratiques (avec N. Allix), Dalloz, Réussir !, 2023.

Le droit civil en cas pratiques, Introduction au droit, Droit des personnes et droit de la famille, Dalloz, Réussir !, 1^{re} éd., 2021 ; 2^e éd., à paraître 2024.

Le droit des régimes matrimoniaux et des successions en cas pratiques (avec N. Allix), Dalloz, Réussir !, 2021.

Le droit des obligations en cas pratiques (avec N. Jeanne), Dalloz, Réussir !, 1^{re} éd., 2020 ; 2^e éd. 2021 ; 3^e éd. 2022 ; 4^e éd., 2023 ; 5^e éd., à paraître 2024).

3. ARTICLES

« La cession de somme d'argent à titre de garantie », in R. Broussais, M. Hoyer et E. Petitprez (dir.), *La réforme du droit des sûretés réelles*, Editions du CEPRISCA, à paraître, 2024 (colloque à l'Université d'Amiens, 24 mars 2023).

« L'avènement de l'intelligence artificielle », in L. Leveneur, C.-M. Péglion-Zika et A. Touzain, *Vingt ans de droit civil*, Editions Panthéon-Assas, à paraître, 2024 (colloque à l'Université Paris-Panthéon-Assas, 2 déc. 2021).

« Rétrospective : Pierre Catala, "La transformation du patrimoine dans le droit civil moderne" », *RTD civ.* 1966, p. 185 », *Rev. dr. Assas*, n° 26, oct. 2023, p. 170 s. (conférence à l'Université-Panthéon-Assas, 7 juin 2023).

V° « Assurance des emprunteurs », J.-Cl. Responsabilité civile et assurances, Fasc. 518-10, 2023.

« Le droit français des assurances à l'épreuve des catastrophes naturelles », *Droit de l'environnement*, n° 342, sept. 2023, p. 322 s.

« Les perspectives liées à l'intelligence artificielle », in V. Nicolas (dir.), *Perspectives du droit des assurances (au quart du XXI^e siècle)*, *BJDA* n° 88, sept. 2023, n° 8 (colloque à Nantes Université, 16 mai 2023).

« L'assurance des risques climatiques : la gestion des risques agricoles comme modèle ? », *RCA*, juill.-août 2023, p. 6 s.

« Le dépôt – Discussion », in D. Galbois-Lehalle et P. Stoffel-Munck, *La réforme du droit des contrats spéciaux*, Lextenso, à paraître, 2023 (colloque à l'Institut catholique de Paris, 23 sept. 2022).

« Réforme du droit des contrats spéciaux : abrogeons le dépôt irrégulier ! », *D.* 2022. 1811.

« Les risques générés par l'intelligence artificielle », in L. Leveneur et A. Touzain, *Assurances et nouvelles technologies*, *RCA*, févr. 2023, dossier, n° 3 (colloque à l'Université Paris-Panthéon-Assas, 25 nov. 2022).

« Le formalisme en droit des assurances », *Rev. dr. Assas*, n° 25, 2023, p. 131 s.

« Réforme du droit des contrats spéciaux : abrogeons le dépôt irrégulier ! » *D.* 2022. 1811.

« L'article 1964 du Code civil : retour vers le futur ? », *bjda.fr* 2022, n° 81.

« Les agriculteurs face aux aléas climatiques et le droit des assurances (à propos de la loi du 2 mars 2022) », *Dr. rural*, n° 503, mai 2022, ét. 18

« La sanction civile », in A. Casado et F. Safi, *L'entreprise face aux défis environnementaux*, *IRJS*, 2022, p. 133 s. (colloque à l'Université Paris-Panthéon-Sorbonne, 3 juin 2021).

« Réflexions sur les garanties financières environnementales », *Rev. dr. Assas*, n° 22, 2021, p. 90 s.

« Autonomie du droit pénal et droit des biens », in « L'autonomie du droit pénal », *Cahiers de droit de l'entreprise*, n° 4, juill. 2021, dossier 25, p. 41 s. (colloque à la Cour de cassation, 28 janv. 2021),

« L'avenir du droit pénal monétaire », in *Spicilegium juris politici, Mélanges offerts à Philippe Lauvaux*, Editions Panthéon-Assas, 2021, p. 1025 s.

« Le droit des contrats spéciaux : l'article 1956 du Code civil », in « Une matière, un article », *RDA*, n° 20, oct. 2020, p. 167-173.

« Le devoir de conseil du notaire », in T. Bonneau et A. Lepage (dir.), *Information, numérique et innovations, Mélanges de l'École doctorale de droit privé (vol. 1)*, Editions Panthéon-Assas, 2020, p. 525 s

« Les sociétés d'attribution et d'autopromotion – Nouvelle forme d'habitat ou de construction ? » (dossier consacré à *l'habitat collaboratif*), *Actes pratiques & Ingénierie immobilière*, n° 3, juill.-août-sept. 2020, Doss. 32, p. 36 s.

« Obligation et contribution à la dette entre coresponsables : l'article 1265 du projet de réforme de la responsabilité civile », *D.* 2020. 1636.

« Les aspects procéduraux de la réforme de la justice », *JCP N.*, 5 avr. 2019, étude 1161, p. 37 s.

« Quelle(s) responsabilité(s) du fait de l'arbre ? », in M. Eude, A. Lami et M. Touzeil-Divina (dir.), *L'Arbre, l'Homme & le(s) droit(s)*, à paraître aux Éditions l'Épitoge, 2019, p. 187 s.

« Articles 1323 à 1323-3 », in *Observations sur diverses dispositions de la réforme du droit des contrats*, Université Panthéon-Assas, Laboratoire de droit civil, remis à la Chancellerie le 20 mars 2015.

« Regards d'un civiliste sur la notion de bien en matière pénale », in *Des limites à la volonté de puissance ?*, Dalloz, ICP, Essais de philosophie pénale et de criminologie, vol. 12, 2017, p. 221 s. (colloque à l'Université Panthéon-Assas, 28 mai 2015).

« L'imputation de la responsabilité », in M. Touzeil-Divina et M. Sweeney (dir.), *Voyages en Unité(s) juridique(s) pour les dix années du Collectif L'Unité du Droit*, éd. L'épitoge, Lextenso, coll. Académique, vol. 2, juill. 2015, p. 303 s. (conférence à Le Mans Université, 13 juill. 2014).

Les liens entre la responsabilité civile et l'assurance, Mémoire, Master 2 Droit privé général, Université Panthéon-Assas, 2013, 147 p.

4. NOTES ET COMMENTAIRES

« D. E. T. Awesso, L'intelligence artificielle et l'assurance des risques environnementaux en Afrique », *bjda.fr* 2023, n° 89.

« Réflexions sur les contours du devoir de vigilance européen : quelles recommandations ? » (Rapport d'information à l'Assemblée nationale n° 1149 et Rapport du Club des Juristes ; avec A. Stevignon), *Dalloz Actu*, 25 sept. 2023.

« Devoir de vigilance, la porte se referme » (TJ Paris, 6 juill. 2023, *Total Énergies*) n° 22/03403 ; avec J.-B. Barbiéri), *Dalloz Actu*, 13 juill. 2023.

« Caramba, encore raté ! À propos de l'affaire Suez en matière de vigilance des entreprises » (TJ Paris, 1^{er} juin 2023, n° 22/07100 ; avec J.-B. Barbiéri), *Dalloz Actu*, 23 juin 2023.

« Chronique de droit des biens » (partagée avec J. Dubarry), *Gaz. Pal.* 2023, n° 19 :

- « Destruction en cas d'empiètement : ni abus, ni contrôle(s) de proportionnalité ! » (Civ. 3^e, 23 nov. 2022, n° 22-19.200) ;

- « Quand la protection environnementale vient au secours de celle des monuments historiques... » (Civ. 3^e, 16 nov. 2022, n° 21-24.473) ;

- « Servitude de passage : quand le propriétaire du fonds servant finit par réussir à changer d'assiette... » (Civ. 3^e, 18 janv. 2023, n° 22-10.700) ;
- « D'un rappel sur la durée du droit réel de jouissance spéciale... » (Civ. 3^e, 18 janv. 2023, n° 21-23.000) ;
- « ...vers une formulation de principe pour la durée de tous les droits réels ? » (Civ. 3^e, 15 févr. 2023, n° 21-21.586) ;
- « De la servitude de baignade et de tennis » (CA Aix-en-Provence, ch. 1, 17 nov. 2022, n° 19/12693) ;
- « Maison de Poésie (dernier épisode ?) : possibilité pour le titulaire du droit réel de jouissance spéciale de donner le bien à bail » (Civ. 3^e, 6 avr. 2023, n° 21-19.851) ;
- « Pas d'action en garantie décennale pour l'usufruitier... qui peut néanmoins agir en responsabilité contractuelle » (Civ. 3^e, 16 nov. 2022, n° 21-23.505) ;
- « Et pourtant, le nu-propriétaire ne peut parfois pas non plus activer la décennale... dès lors qu'il n'est pas propriétaire des constructions édifiées » (Civ. 3^e, 13 avr. 2023, n° 22-10.487) ;
- « L'usufruit, arme de défiscalisation massive ? La cession de l'usufruit de droits sociaux n'est pas une cession de droits sociaux » (Com., 30 nov. 2022, n° 20-18.884).

« Affaire Total : il est urgent d'attendre ? », *RCA* 2023, n° 5, p. 3.

« Caducité du séquestre accessoire à une saisie conservatoire non convertie avant le jugement d'ouverture » (obs. sous Cass. com., 14 déc. 2022, n° 21-15.957), *BJE*, 2023, n° 2, p. 29 s.

« L'assurance des risques de cyberattaque est (légalement) née ! » (note sous L. n° 2023-22 du 24 janv. 2023), *bjda.fr* 2023, n° 85.

« Garanties des pertes d'exploitation et Covid-19 : l'épilogue ? » (Cass. 2^e civ., 1^{er} déc. 2022, quatre arrêts), à paraître à la *JCP E*, 2023.

« *Le développement de l'assurance du risque cyber* : rapport de la Direction générale du Trésor », *bjda.fr* 2022, n° 82.

« Vers un régime européen de la responsabilité du fait de l'intelligence artificielle : aperçu des textes adoptés par la Commission le 28 septembre 2022 », *bjda.fr* 2022, n° 82.

« La constitution de partie civile sans demande de dommages-intérêts fait courir la prescription biennale » (Cass. crim., 21 juin 2022, n° 20-84.428), *bjda.fr* 2022, n° 81.

« Appréhender les risques systémiques : les préconisations du Conseil économique, social et environnemental », *bdja.fr* 2022, n° 81.

« Consignation de la partie civile par virement : revirement ! » (Crim., 22 mars 2022, n° 21-82.604), *Gaz. Pal.*, 10 mai 2022, n° 16, p. 21.

« La prescription biennale de l'article L. 114-1 du Code des assurances est conforme à la Constitution » (Cons. const., 17 déc. 2021, n° 2021-957 QPC), *JCP G* 14 févr. 2022, n° 6, 218.

« Obligation vaccinale de certains salariés : inconventionnalité n'est pas inconstitutionnalité ! » (Soc., 15 déc. 2021, QPC n° 21-40.021), *JCP G* 31 janv. 2022, n° 4, 140.

« La consignation se distingue du dépôt réglementé... mais selon quel critère ? » (Civ. 3^e, 12 mai 2021, n° 19-25.393), *D.* 2021. 1532.

« La règle spéciale ne déroge pas à la règle générale... toujours pas de conflit entre les articles L. 124-5 et L. 113-3 du Code des assurances ! » (Civ. 3^e, 4 mars 2021, n° 19-26.333), *Gaz. Pal.*, 11 mai 2021, n° 18, p. 19 s.

« Réflexions sur l'incidence de la fusion-absorption sur l'assurance de responsabilité civile » (Civ. 3^e, 26 nov. 2020, n° 19-17.824), *JCP E* 2021. 1108.

« Responsabilité pénale de l'absorbante pour les infractions commises par l'absorbée (Crim., 25 nov. 2020, n° 18-86.955) (avec M. Brenaut), *Gaz. Pal.*, 26 janv. 2021, p. 21 s.

« L'admission de la cession de droit de l'assuré à l'assureur » (Com., 21 oct. 2020, n° 19-16.206), *Gaz. Pal.*, 1^{er} déc. 2020, p. 19 s.

« Les fonds séquestrés échappent, encore et toujours, à la liquidation du séquestre » (Com., 23 sept. 2020, n° 19-15.122), *BJE*, nov. 2020, p. 29 s.

« Assurance de responsabilité civile – Le suicide de l'assuré, faute dolosive ? » (Civ. 2^e, 20 mai 2020, n° 19-14.306 et n° 19-11.538), *Gaz. Pal.*, 7 juill. 2020, p. 10 s.

« Transfusion sanguine et contamination par le virus de l'hépatite C : quelle contribution à la dette ? – Commentaire de l'avis de l'avocat général sous Civ. 3^e, 22 mai 2019, n° 18-13.934 », *JSS*, juill. 2020, disponible en ligne.

« Résiliation pour non-paiement des primes vs garantie subséquente d'un contrat d'assurance en "base réclamation" », *D.* 2020. 252.

« Diagnostic de performance énergétique erroné : la responsabilité du diagnostiqueur est limitée à la perte de chance de négocier une réduction du prix de vente » (Civ. 3^e, 21 novembre 2019, n° 18-23.251), *Lexis360Notaires*, 2019.

« Le notaire n'est pas tenu de conseiller les parties sur la solvabilité des parties ou l'opportunité économique d'une opération » (Civ. 1^{re}, 26 septembre 2019, n° 18-21.402, n° 18-21.403, n° 18-21.404, n° 18-21.405), *JCP N*, 2019, act. 797.

« Vente d'un immeuble indivis : saisie-attribution sur la portion du prix correspondant à la valeur de l'usufruit » (Civ. 1^{re}, 15 mai 2019, n° 18-12.779), *JCP N*, 2019, act. 519.

« Communication électronique en matière civile et notification des actes à l'étranger » (Décr. n° 2019-402 du 3 mai 2019), *JCP N*, 2019, act. 465.

« Saisie immobilière et liquidation : retour sur la distinction entre effet libératoire de la consignation et effet attributif de la procédure de distribution » (Com., 17 avril 2019, n° 17-15.960), *D.* 2019. 1479.

« Précisions sur la procédure de cession de parts sociales d'une SCP de notaires » (Civ. 1^{re}, 10 avril 2019, n° 17-28.264), *Lexis360Notaires*, 2019.

« Succession, solidarité passive et prescription : la suspension de la prescription pour impossibilité d'agir est relative » (Civ. 1^{re}, 23 janv. 2019, n° 17-18.219), *JCP N*, 2019, act. 235.

« La suspension des travaux fondée sur l'article 1799-1 du code civil et le jugement d'ouverture de la procédure collective » (Com., 10 oct. 2018, n° 17-18.547), *D.* 2019. 244.

5. COLLOQUES ET CONFÉRENCES NON PUBLIÉS

Les interventions publiées sont référencées supra au titre des articles.

« Réformer l'institution judiciaire au regard des enjeux environnementaux », in R. Broussais, A. Haquet et V. Martin, *La réforme des institutions face à la défiance récurrente de l'opinion, entre histoire et actualité du droit*, Université Rouen Normandie, 26 janv. 2024.

« Preuve et secret des affaires », Tribunal de commerce de Rouen, 8 déc. 2023.

« Les préjudices consécutifs à l'emprise psychologique confrontés à la nomenclature Dintilhac relative à l'indemnisation des dommages corporels », in J. Dechepy (dir.), *Regards croisés sur l'emprise psychologique dans le cadre des violences conjugales*, Université Rouen Normandie, 24 nov. 2023.

« Rapport de synthèse », in G. Drouot et A. Zabalza (dir.), *Eau, Terre, Air, quel accès, quels usages, quelles propriétés ?*, Université de Bordeaux, 9 nov. 2023.

« Devoir de vigilance et assurance », in M.-S. Bondon (dir.), *Les variations du préjudice, de l'individuel au collectif*, La Rochelle Université, 20 oct. 2023.

« Définition et usages de l'intelligence artificielle », *La Nuit du droit*, Cour d'appel de Rouen, 4 oct. 2023.

« L'encadrement juridique de l'intelligence artificielle », *L'IA au cœur de l'entreprise*, Rouen, 3 oct. 2023.

« Dérèglement climatique et droit des assurances », Université de Côte d'Azur, 28 sept. 2023.

« La compliance, le juge et l'assurance : vers de nouveaux risques assurables ? », in W. Chaiehloudj et M.-A. Frison-Roche (dir.), *Le juge face aux clauses et aux contrats de compliance*, Université de Perpignan, 7 avr. 2023.

« L'impact du dérèglement climatique sur l'assurance », Université de Bordeaux, 28 avr. 2023.

« Affaire Total : quelles perspectives pour le devoir de vigilance après les ordonnances de référé du TJ de Paris du 28 février ? », Université Rouen Normandie, 4 avr. 2023 et Université Paris-Panthéon-Assas, 29 mars 2023.

« Les doublons dans la réforme du droit des contrats spéciaux », Université Rouen Normandie, 26 janv. 2022.

« La réforme des contrats spéciaux : innovations et limites », Université de Dijon, 23 janv. 2022.

« Charge de la preuve et preuve numérique », Tribunal de commerce de Rouen, 30 sept. 2022.

« Assurance-vie et droit des successions – Donation-partage et donations transgénérationnelles », ENM, 4 nov. 2021.

« Enjeux théoriques de l'assurance pertes d'exploitation », Université Paris-Panthéon-Assas, 14 avr. 2021.

« La demeure du créancier après la réforme du 10 février 2016 », Université Panthéon-Assas, 22 mai 2018.

6. DIRECTION DE THÈSES

C. Mendes Da Mota, *L'obligation de vigilance*, thèse financée par contrat doctoral depuis le 1^{er} sept. 2023.

S. Glatigny, *Entreprises en difficulté et pouvoirs publics*, thèse financée par contrat doctoral depuis le 1^{er} sept. 2022, codirigée avec M. Laroche.

7. JURYS ET COMITÉS

7.1. Jurys de thèse

D. E. T. Awesso, *L'intelligence artificielle et l'assurance des risques environnementaux en Afrique*, soutenue à l'Université de Côte d'Azur le 29 sept. 2023 (rapporteur).

D. Scemama, *Les clauses relatives à l'aménagement des sanctions de l'inexécution du contrat*, soutenue à l'Université Paris Saclay le 14 sept. 2023 (rapporteur).

7.2. Comités de sélection (PR et MCF)

2023 :

- Poste MCF 01 en droit judiciaire privé, Université Rouen Normandie (Président du COS) ;
- Poste MCF 01 en droit de la santé, Université Paris Saclay ;
- Poste PR 01 en droit privé général, Université de Lille.

2022 :

- Poste MCF 01 en droit du travail, Université Rouen Normandie ;
- Poste MCF 01 en droit civil, Université Jules Verne (Amiens) ;

2021 :

- Poste MCF 01 en droit patrimonial de la famille, Université Paris Saclay ;
- Poste MCF 01 en droit civil et philosophie du droit, Université de Côte d'Azur.